



PROGRAMME D'ÉTUDES

ÉTUDES EUROPÉENNES GÉNÉRALES

ANNÉE ACADÉMIQUE

2021 - 2022

SEMESTRE

2

TITRE DU COURS

L'EUROPE ET LA MÉDITERRANÉE

PROFESSEURE DU COURS

Michael A. KÖHLER

ASSISTANTE DU COURS

Hanna CORSINI

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

À OPTION

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

CRÉDITS ECTS

LAW : 3 ECTS ; ECO : 3 ECTS ; ELEA (LAW) : 2 ECTS; POL : 4

1. OBJECTIFS DU COURS

Depuis le début des années 1990, avec la « Nouvelle Politique Méditerranéenne » de 1990 et le « Partenariat euro-méditerranéen » de 1995, l'Union européenne a pris d'importantes initiatives pour réorganiser et reposer sur des bases plus solides les relations entre l'Europe et ses voisins du sud et du sud-est. L'ancienne logique de l'aide au développement étant remplacée par une stratégie globale de partenariat, la conférence de Barcelone (27-28 novembre 1995) réunissait, pour la première fois, les quinze de l'UE de l'époque et les 12 pays tiers méditerranéens (PTM) pour confirmer le grand objectif de la future coopération euro-méditerranéenne : créer une zone de paix, de stabilité et de prospérité commune par le biais d'une série de nouveaux accords de partenariat, l'établissement d'une zone de libre-échange de 40-45 États avec plus de 600 millions de consommateurs et la mise en œuvre de mécanismes de coopération politique et de sécurité dans une région des plus volatiles et mouvementées du monde.

25 ans plus tard et plus de dix ans après la naissance, le 13 juillet 2008 à Paris, de l'Union pour la Méditerranée, ayant remplacée le processus de Barcelone, des questions se posent par rapport à ce projet de partenariat, surtout face aux changements dramatiques dans la région qui s'annoncent depuis le printemps arabe de 2011/12 – qui a certes souligné la force de la société civile et des médias sociaux dans le monde arabe mais a aussi fragilisé certains pays de la région jusqu'au quasi-



échec de l'État et à la guerre civile. Y a-t-il un avenir pour le régionalisme euro-méditerranéen ? L'Union pour la Méditerranée a-t-elle (encore) le potentiel pour structurer la coopération régionale en Méditerranée ? Les attentes de modernisation socio-économiques et politiques, dont le partenariat euro-méditerranéen était porteur, n'ont-elles pas été remplies ou le peuvent-elles encore l'être ? Quel est l'impact des facteurs géopolitiques (printemps arabe, guerre civile et régionale en Syrie/Irak, pérennisation du conflit israélo-palestinien, implosion de l'État en Libye, gel *de facto* de la coopération intra-maghrébine, rôle de l'Iran comme puissance régionale aux ambitions nucléaires, élargissement de l'UE, perspective lointaine de l'adhésion de la Turquie, mouvements migratoires non-contrôlés en provenance de l'Afrique et du Proche Orient, émergence ou retour de nouveaux acteurs régionaux tels que la Russie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, avancement et crise du libre-échange à l'échelle mondiale) sur l'évolution de la coopération entre les riverains de la mer Méditerranée, notamment au moment où la démocratisation difficile en Tunisie et la contre-révolution en Égypte déstabilisent les élites traditionnelles ? En même temps, le projet du partenariat euro-méditerranéen reflète dès lors les nouvelles évolutions dans la construction européenne. Depuis 2004, elle est censée trouver sa place dans le cadre des « politiques de proximité » de l'UE (voire la « Politique européenne de voisinage »). Elle doit tenir compte des changements institutionnels au niveau de l'attribution des compétences relatives à la mise en œuvre d'une politique étrangère toujours davantage « multi-piliers » et elle sera inévitablement affectée par l'alternance entre progrès et crises du projet d'intégration européenne.

Cela vaut notamment au moment où une nouvelle Commission européenne commence à laisser sa marque en politique étrangère et les partenaires euro-méditerranéens célèbrent les 25 ans du « processus de Barcelone ».

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Il s'agira pour les étudiant(e)s de comprendre la complexité historique, socio-économique et culturelle de la coexistence euro-méditerranéenne, de faire connaissance avec les politiques conçues par l'UE pour établir un nouveau partenariat euro-méditerranéen et enfin de procéder à l'analyse des instruments à la disposition des partenaires euro-méditerranéens pour développer leurs relations politiques, économiques et sociales. Ces instruments seront en pleine évolution lors de la durée de notre cours. On observera notamment la mise sur les rails de l'Union pour la Méditerranée à partir de novembre 2008, on analysera ses chances de réussir et discutera les obstacles que rencontre le partenariat euro-méditerranéen dans ses différentes formes, tout en examinant si une coopération euro-arabe relancée ou une coopération Nord-Sud purement bilatérale ou ponctuelle en Méditerranée n'offrirait pas de meilleures chances de réussite.



3. CONTENU DU COURS

Les principaux axes structurant les travaux du cours pourraient être les suivants :

1. La Méditerranée comme espace :

- Histoire partagée, histoire diverse : la Méditerranée dans les imaginaires de ses voisins (al-Andalous, les croisades, les guerres turques, la période coloniale, la création d'Israël)
- Modernisation autochtone ou développement octroyé : le poids d'une modernisation tardive au 19 et 20^{èmes} siècles (les cas de l'Égypte, de la Tunisie et du Maroc)
- Le panarabisme et la problématique de l'État nation dans le monde musulman
- Modèles d'organisations socioculturels et économiques dans le monde arabe depuis les années 1970 : Politique d'infitâh (ouverture) et recours aux modèles islamistes

2. Le destin commun euro-méditerranéen :

- L'avenir économique et la zone de libre-échange euro-méditerranéenne :
 - La Méditerranée comme espace d'extension de l'économie européenne
 - Les grands défis socio-économiques de la région
 - Les chances d'un rapprochement : commerce, énergie, mobilité, sécurité
- Les problèmes communs :
 - Les réponses données au défi de la modernisation : les cas de l'Égypte et du Maroc, de la Syrie et de la Tunisie
 - La gestion des conflits intérieurs et la politique de modernisation ? Les cas de l'Algérie et de la Turquie
 - L'impact des migrations

3. Le partenariat euro-méditerranéen : imaginer et encadrer l'avenir d'une nouvelle région :

- Le programme conçu : la déclaration de Barcelone et son programme de travail :
 - La coopération politique et de sécurité
 - La coopération financière et économique
 - La coopération culturelle, sociale et en matière des ressources humaines



- Les instruments développés :
 - Les accords de partenariat et de libre-échange
 - La stratégie de la zone de libre-échange
 - La réalité de la coopération régionale
- Les évolutions entre 2001 et 2011 :
 - La lutte contre le terrorisme - Migration et sécurité
 - La PESD et la Méditerranée
- La Méditerranée dans la Politique européenne de voisinage :
 - La stratégie du voisinage (depuis 2004)
 - Défendre les intérêts et/ou les valeurs : les réformes de la PEV en 2011 et 2015
 - L'encadrement financier (programmes MEDA I et II, ENPI, ENP et NDICI)
 - La coopération régionale depuis 1996 et « L'Union pour la Méditerranée » depuis 2008
 - L'adaptation du cadre de partenariat politique en réaction au succès du mouvement populaire arabe depuis 2011
 - La politique méditerranéenne de l'UE face aux changements géopolitiques dans la région depuis 2017

4. L'analyse des problèmes et du cadre institutionnel :

- Les contraintes de la politique extérieure et la coopération politique et de sécurité : quelle place pour le partenariat euro-méditerranéen ?
- La problématique de la zone de libre-échange : les intérêts de l'UE et les contraintes de la coopération Sud-Sud
- Les conséquences de l'ouverture : les intérêts des classes d'État et la revendication populaire
- Valeurs communes ? Quel avenir pour les sociétés civiles au sein les partenaires méditerranéens ?
- Stabilisation, migration et sécurité contre développement durable et co-développement ? La tension entre les intérêts à court et à long terme



- La Politique européenne de voisinage révisée et la Méditerranée : politique régionale ou fonction de la nouvelle stratégie africaine de l'UE ?
- Opportunités et problèmes de l'approche et du format de « l'Union pour la Méditerranée »
- L'UE et les nouveaux défis géopolitiques en Méditerranée : entre une approche défensive et une stratégie volontariste

5. Discussion finale

- Les orientations précises du cours seront arrêtées en fonction du nombre et du profil des étudiant(e)s. Les méthodes de travail seront de diverses formes : présentations générales du Professeur accompagnées par des documents de séance et courtes conférences/présentations (limitées à strictement 15 minutes au maximum) à préparer individuellement par les étudiant(e)s, groupes de travail, interviews avec des responsables de la Commission, du Conseil, du Parlement européen et éventuellement du corps diplomatique « méd. » en poste à Bruxelles.

4. MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Par conséquent, le cours sera caractérisé par plusieurs accents : (i) le volet de recherche du type « études régionales », (ii) la question des relations socio-économiques euro-méditerranéennes et (iii) le créneau institutionnel européen. Le but est de donner une introduction à l'éventail de ces questions. Si certains points feront l'objet d'une étude approfondie, il doit néanmoins être clair que méthodologiquement nous serons guidé(e)s par une approche basée sur une « vue générale » sans pourtant donner place à la superficialité. Partant d'un examen des problèmes ainsi que des potentialités, nous verrons comment une politique se dessine en fonction de ces mêmes problèmes et du cadre politico-institutionnel donné.

Nous nous laisserons guider à travers le sujet par une approche historico-génétique qui vise à identifier d'abord certains traits caractéristiques de la formation des États et sociétés dans la zone concernée. Sur cette base, nous examinerons les problèmes actuels, les grandes stratégies politiques européennes et internationales actuellement en cours d'exécution par rapport à la région et discuterons enfin leur aptitude et proportionnalité.



5. MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

Power points, débats critiques, lectures.

6. ÉVALUATION

- **Examen oral : 50%**

→ L'examen oral a lieu durant la session de juin et dure 20 minutes. Au cours de l'examen, le Professeur interroge l'étudiant(e) d'abord sur son essai, ensuite sur l'un des trois thèmes proposés par l'étudiant(e) (suivant une liste envoyée au préalable par l'assistante académique) pour enfin se terminer par une courte séance de questions ponctuelles portant sur le cours.

- **Présentation d'un thème et participation générale au séminaire : 20%**

→ Votre présentation, sur la base d'un résumé de 2 pages, aura comme objet un des axes de discussion arrêtés pour chacun des modules du cours. Alternativement, d'autres thèmes pourront être proposés et choisis « à tempérament » par les étudiant(e)s, avec l'accord du Professeur.

- **Essai : 30%**

→ Sur la base de la présentation en classe vous préparez un essai plus élaboré de 3.600 à 4.400 mots (autour de 10 pages).